

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

HONNEUR ET PATRIE

PRIX

DU JOURNAL.

Le PATRIOTE paraît trois fois la semaine, le DIMANCHE, le MERCREDI et le VENDREDI. On s'inscrit au bureau du PATRIOTE, où

DE L'ABONNEMENT

Rue Perez Castellanos n. 162.

on adresse les lettres et avis à M. JH. REYNAUD, propriétaire gérant.

2 PATACONS par mois.

Europe.

FRANCE.

SEANCE DE L'ASSEMBLEE.

QUESTION DE LA PLATA.

Où, quoi que puis-ent faire et dire les partisans d'Orbe et de Rosas, ces deux vandales du Nouveau Monde, la question de la Plata est désormais jugée en France par le bon sens public et par le sentiment national.

Quoi qu'il ait pu tenter dans la séance d'hier en faveur du vieux système de la paix à tout prix M. Jules de Lasteyrie, le petit fils de Lafayette, à qui un beau souvenir de famille aurait dû prescrire un autre langage, ou du moins commander le silence ;

Quoi que puisse résoudre un gouvernement héritier des traditions bâtarde et de la politique effimée de Louis-Philippe, ce roi chéri des négociateurs et des usuriers ; jamais la France ne scellera de son sceau ce traité Le Prédour, triste monument d'impuissance politique et d'affaiblissement moral !

Jamais elle ne consentira à traiter de puissance à puissance avec ces corsaires de terre ferme qui ne respectent ni les traités, ni le droit des gens, et qui massacrent sans pitié nos compatriotes quand les chances de la guerre les ont fait tomber entre leurs mains.

Ah ! si la France était encore la France de la République et du Consulat, ce n'est pas par une froide discussion de chiffres qu'on ferait justice de ce projet de traité déshonorant. On ferait passer devant un conseil de guerre l'amiral français qui a pu signer de son nom les clauses suivantes :

« Le gouvernement français s'engage à lever le blocus, etc., etc., à restituer les navires de guerre argentins qui sont en sa possession... et à saluer le pavillon de la République argentine (c'est à dire de Rosas et d'Orbe, ces bourreaux des résidents français) de vingt et un coups de canon ! »

Il reste convenu que dans les exemplaires de la présente convention on donnera à l'allié de la confédération (le sauvage Orbe ! !) le titre de son excellence, etc., etc.

Sans imiter l'énergie sublime de la Convention, qui punissait de mort les généraux coupables de n'avoir pas vaincu ; sans nous égaler même à l'héroïque sévérité du gouvernement britannique, qui, pour fonder sa puissance maritime dans le monde, a toujours impitoyablement sacrifié ceux de ses amiraux qui avaient faibli devant l'ennemi, on peut affirmer qu'à aucune époque un militaire français n'aura fait à l'ennemi d'aussi timides concessions.

Nous recueillons, qu'on se le persuade bien, le triste fruit du règne épouvanté et démoralisateur qui s'est écroulé sous la colère de Février.

Cette succession de lâchetés et de hontes, l'Assemblée actuelle voudra-t-elle l'accepter ?

Assemblée républicaine, élue par la nation, fera-t-elle moins que n'aurait fait la Restauration elle-même ?

Oubliera-t-elle que pour un coup d'éventail donné de travers et qui avait effleuré la joue d'un consul, le vieux Charles X, retrouvant dans ses veines appauvries une goutte du vieux sang français, a cependant ordonné la conquête d'Alger ?

Fille dégénérée de la Restauration, subira-t-elle l'affront de deux sauvages, reculer-t-elle devant les hordes d'Orbe et de Rosas ?

Apprendra-t-elle au Nouveau Monde ce que l'ancien ne sait que trop, que le gouvernement français, esservi au culte des intérêts matériels, ne peut plus protéger ses nationaux et les sacrifier partout à de vaines terreurs ou à des calculs d'agiotage ?

Quelle ne l'oublie pas ! une nation est tombée du premier rang au dernier le jour où elle a cessé d'avoir pour devise, en politique, la vieille légende de François Ier : *Tout est perdu, hors l'honneur !* ou le beau vers du poète : *L'honneur parle, il suffit !*

Nous craignons bien que tout élan patriotique de la gauche et de la Montagne n'aille se briser contre un chiffon de M. Fould ou un faux-fuyant de M. Lahitte.

C'est un représentant de la Gironde qui, à l'ouverture de la séance, est venu combattre son collègue, le capitaine Collas, en reproduisant d'une voix faible et inintelligible la plupart des arguments invoqués hier par M. Jules de Lasteyrie. Ce discours de M. de Lagrange, qu'on peut considérer comme une innocente méditation et que personne n'a entendu, honteusement pour l'orateur, consume inutilement la première partie de la séance, et fatigue pendant une heure l'attention de l'Assemblée qui se venge en se livrant à des conversations particulières pendant que l'orateur, époumonné, s'épuise à causer tout seul à la tribune.

Quand ce robinet d'eau tiède a cessé de couler, une voix ferme se fait entendre ; c'est celle d'un autre ci-devant marquis, de M. de Laroche-Jaquelein, dont les sentiments patriotiques du moins sont rarement défaut à la cause nationale ; quelques accents chaleureux de l'honorable légittimiste ont bientôt réveillé l'assistance et rappelé l'attention distraite de l'Assemblée sur le grave intérêt d'honneur national qui est en jeu dans ce débat.

Mais, dans cette discussion qui dure depuis deux jours et qui menace de se prolonger long-temps, quel rôle jouera le ministère dit de l'action ? N'aura-t-il pris ce titre que pour mieux s'endormir sur les promesses du message auquel il doit sa naissance ?

Telle était la question qu'on s'adressait sur tous les bancs pendant que M. de Laroche-Jaquelein achevait son discours : Un ministre ! un ministre ! s'écrie-t-on de toutes parts, en mettant ainsi le cabinet en demeure de s'expliquer.

Pour obéir, bon gré malgré, à cette sommation plus ou moins respectueuse, M. de Lahitte s'avance lentement vers la tribune, et, d'une voix hésitante qui trahit son inexpérience et l'embarras de sa situation, il vient, comme on devait s'y attendre, se conformer aux habitudes traditionnelles de ce pauvre gouvernement en plaidant le pour et le contre, et en n'osant aborder de front la difficulté.

Jamais, nous ne craignons pas de le dire, jamais, en France, le pouvoir n'a été plus misérablement représenté à la tribune que depuis le 31 octobre. On aurait voulu se faire un jeu des devoirs parlementaires, qu'on n'aurait pas mieux choisis ses ministres.

Quant à M. le ministre des affaires étrangères, il semble prendre à tâche de prouver qu'elles lui sont réellement étrangères et qu'il est complètement dépaycé dans la question de la Plata.

Le seul point qui ressorte clairement de cette harangue dénuée d'accent et de chaleur, c'est que le cabinet de l'Elysée, trop fidèle imitateur de celui des Tuileries, continuera de négocier avec Rosas, comme l'a fait le gouvernement de Louis-Philippe, pendant dix ans consécutifs, aux dépens de notre trésor et de notre honneur.

Cette pusillanime résolution a trouvé un éloquent contradicteur dans l'organe de la commission, dans M. Daru que nous ne connaissons encore que comme un esprit distingué et qui, par son discours d'aujourd'hui, s'est placé au premier rang des orateurs pratiques de l'Assemblée.

Il était impossible de rassembler, dans un cadre plus précis tous éléments confus de cette vaste question, de les mieux coordonner, de les présenter sous un jour plus séduisant et plus lumineux.

Malgré l'heure avancée, l'Assemblée, attachée à la parole de l'orateur, l'a suivi dans sa longue argumentation avec un religieux silence qui n'a été interrompu que par d'unanimes applaudissements.

La cause de Montevideo était gagnée après cet éloquent plaidoyer et celle du ministère plus compromise que jamais.

Aussi Philanté a-t-elle éclaté sur tous les bancs lorsqu'on a vu le jeune avocat d'Auvergne ministre de la justice, s'élançant à la tribune pour essayer d'opposer sa parole adolescente au vigoureux discours qui venait d'enfermer l'assemblée. Pour lui laisser le temps de préparer son improvisation, l'auditoire indulgent et fatigué le remit à lundi, et se sépara bruyamment au milieu de l'agitation causée par le discours de M. Daru.

(La Liberté.)

PATRONS ET OUVRIERS.

Une véritable fête industrielle a eu lieu dernièrement dans les ateliers de MM. Ch. Christoffe et Rouvenat.

Ces honorables fabricans avaient réuni leurs ouvriers dans un banquet, à l'occasion des récompenses que leur a décernées le jury d'exposition.

Deux cent seize couverts donnaient place à deux cent seize convives, tous réunis dans la même communion de sympathie et de dévouement.

Trois ou quatre étrangers seulement avaient été priés d'assister à cette soënnité.

M. Christoffe a exprimé, par quelques paroles chaleureuses, les heureuses conséquences qui résulteront pour l'avenir de la distribution des récompenses décernées cette année aux ouvriers.

Différens toasts ont été portés à l'industrie française, au jury, à l'extension de nos débouchés, à la fin prochaine de nos différends avec la Plata, cette contrée si riche d'avenir pour notre industrie et notre commerce.

Le général Pacheco, ministre plénipotentiaire de la République de l'Uruguay, invité à cette fête, a répondu à ce toast.

Notre plume ne saurait jamais rendre tout ce que son langage énergique exprimait de sentiments d'amour et de reconnaissance pour les nobles défenseurs de Montevideo, nos compatriotes, et d'admiration pour toutes les gloires de la France ; il nous serait tout aussi difficile de dépeindre l'élan sympathique qu'ont excité ses paroles entraînantes.

Il serait à souhaiter que de pareilles fêtes, qui tendent à unir et à initier aux vrais besoins de la société, les ouvriers et patrons se renouvelassent souvent, et bientôt on verrait disparaître bien des malentendus et des divisions.

(La Patrie.)

ASSEMBLEE NATIONALE LEGISLATIVE.

SEANCE DU 5 JANVIER 1850.

PRÉSIDENT DE M. BAROCHE, vice-président.

SUITE DE LA DISCUSSION SUR LES AFFAIRES DE LA PLATA.

M. le président.—La parole est à M. Ancel, contre le projet de la commission.

M. Ancel.—Messieurs, la discussion s'est déjà bien prolongée; je ne reviendrai pas certainement sur les divers points de la question, qui ont été traités avec une clarté et une abondance bien suffisantes; j'insisterai seulement sur un point qui ne me paraît pas avoir été assez remarqué, et que je crois, cependant, l'un des plus réels, des plus positifs de cette grande question; je veux parler de l'intérêt commercial.

Je ne crois pas que notre intérêt commercial soit intimement lié à la question politique, aussi exclusivement engagé à Montevideo qu'on a bien voulu le dire. Sans doute les agitations, la guerre entre la république argentine et la république orientale, guerre excitée par nos conseillers, ainsi que l'a dit l'honorable rapporteur lui-même, ont beaucoup paralysé et presque détruit le commerce, autrefois si florissant, à Montevideo; mais cette guerre fatale, qui a été et qui est encore le principal élément de la puissance de Rosas, lui a inspiré une décision féconde qui explique et confirme la décadence commerciale de Montevideo.

Mais avant 1845 le commerce européen ne se faisait pas directement avec Buenos Ayres; les navires s'arrêtaient à Montevideo et même à Rio Janeiro; les marchandises étaient transportées en quelque sorte à Buenos Ayres par le cabotage.

Cette ville était tributaire des entrepôts de Montevideo; son importance commerciale propre était peu connue, peu appréciée; Montevideo, au contraire, brillait de ses propres ressources, et de celles, bien plus considérables, de Buenos Ayres.

Montevideo, situé à l'embouchure de la Plata, à l'avantage de Gibraltar, il est port militaire; c'est un avantage politique. Buenos Ayres a un territoire plus vaste, et quatre ou cinq fois plus de population que Montevideo; il a sur lui de grands avantages de concurrence.

En 1845 et 1848, le général Rosas décrète que les ap

villons tiers venant de Montevideo ne seront pas regus qu'avec des marchandises produites par le sol ou par l'industrie du pays; quant aux marchandises d'Europe, le gouvernement argentin ne les admet plus que venant directement du lieu de production.

A dater de cette époque, Montevideo et Buenos Ayres entrent en pleine concurrence; chacun reprend les avantages de sa situation, les avantages que la nature lui a départis.

Maintenant, messieurs, ne soyez donc pas surpris que, sous l'influence d'une guerre, d'un long blocus, comme l'a dit M. le rapporteur, et j'ajouterai encore sous l'influence décisive et désormais acquise du régime douanier établi par le gouvernement argentin, 8,000 Français environ qui habitaient Montevideo se soient transportés à Buenos Ayres, où ils ont trouvé pour leur commerce toute protection et toute sécurité.

En ne croyez pas qu'il vous serait loisible de bloquer longuement l'embouchure de la Plata, comme vous l'avez fait autrefois, pour empêcher le commerce de remonter le fleuve. Messieurs, l'Angleterre s'était alliée à vous. Elle a reconnu tout ce que cette guerre avait de ruineux pour elle; elle s'est retirée. Aujourd'hui les Etats Unis n'admettraient pas le rétablissement d'un long blocus. Et savez-vous ce que Buenos Ayres, dégagé de blocus, Buenos Ayres à l'état de paix même douteux avec la France, nous demande de marchandises par la navigation directe? Je vous demanderai la permission de citer quelques chiffres.

23 navires français sont partis du seul port du Havre en 1849, emportant, en valeur déclarée en douane, 14 millions de francs, que l'on peut évaluer à 17 millions, ceci du seul port du Havre, où trois navires restent en charge; 22 de ces navires sont déjà revenus au Havre avec un entier chargement.

Si vous ajoutez à ce mouvement commercial du Havre avec Buenos Ayres celui de Marseille et celui de Bordeaux, vous obtiendrez pour ce mouvement général un chiffre bien plus élevé que les 20 ou 25 millions que M. le rapporteur indique lui-même comme chiffre de commerce avec Montevideo en 1842, alors que nous faisons avec Buenos Ayres à peu près le commerce que nous avons fait cette année avec Montevideo. (A droite. Très bien !)

M. le président de la République a donc eu raison de dire, dans son message à l'Assemblée nationale, que l'intérêt français était déplacé sur les rives de la Plata par l'émigration des Français de Montevideo à Buenos-Ayres.

Il n'est pas exact de dire que l'Angleterre domine à Buenos Ayres; nos produits y sont en concurrence avec les siens, et ils l'emportent; nos vins, nos soieries, nos modes y sont recherchés plus que partout ailleurs. Et, d'ailleurs, est-ce que l'Etat oriental, lorsqu'il emportait pour 20 millions de marchandises françaises, les consommait dans son propre territoire? Evidemment non; une bonne partie était transportée dans l'Etat argentin; elles ne peuvent plus, aujourd'hui, y arriver que directement. Voilà le vrai changement. Montevideo a cessé d'être le grand entrepôt de la Plata, Buenos Ayres l'est devenu; vous n'avez ni le droit ni les moyens d'empêcher ce changement. On dira: Mais Montevideo, rendu à la libre pratique, si je puis ainsi parler, étendra son commerce avec les pays situés au delà de Buenos Ayres avec le Paraguay, avec le Corrientes, et il ne sera, en vérité, exclu du territoire argentin.

A cela, je réponds que Buenos Ayres conservera, dans tous les cas, son avantage de situation, celui d'être plus voisin de ce pays; et, de plus, se présente alors la grande question, la navigation du Parana. On l'a dit, la France ne peut prétendre sérieusement régler cette navigation dans toute l'étendue des deux rives appartenant au gouvernement argentin, depuis l'embouchure jusqu'à son confluent avec le Paraguay. Buenos Ayres pourrait donc toujours écarter la concurrence de Montevideo au moyen de taxes et règlements: Buenos Ayres le sait très bien, son gouvernement ne l'oubliera plus.

On dit qu'avec la paix, résultant même d'un traité qui serait signé par notre Gouvernement, nos nationaux seront exclus du territoire argentin. Messieurs, c'est là une hypothèse que rien n'autorise. 8,000 Français actuellement résidant à Buenos Ayres y ont trouvé toute sécurité, toute protection. M. le rapporteur lui-même l'a établi: qu'il me permette de lui dire que, pour préférer l'alternative de la guerre, on se préoccupe beaucoup, et avec raison, des 1 500 ou 2 000 Français restés armés à Montevideo. Mais ne faut-il pas se préoccuper aussi des 8 ou 10 000 Français actuellement à Buenos Ayres, et dont la guerre menacerait si cruellement le commerce, les propriétés, la vie peut-être? Quelle que soit l'issue de votre délibération, je demande que des mesures efficaces soient

prises pour assurer la sécurité des uns et des autres. (Très bien !)

On rappelle, avec raison, les avantages qu'offre ce beau pays de la Plata à ceux de nos compatriotes qui vont y chercher le bien être qu'ils ne trouvent pas chez nous; mais pourquoi la paix arrêterait-elle cette émigration que vous voulez justement favoriser?

Cela est si peu probable, que beaucoup de Français établis à Buenos Ayres, sur la nouvelle anticipation de la ratification du traité, ont écrit à leurs parents et à leurs amis de venir les rejoindre, et que beaucoup sont déjà partis. (Oui.) Croyez-vous que nos nationaux seront mieux accueillis sur les bords de la Plata, quand vous aurez porté la guerre avec la violence, les malheurs, les haines qu'elle laisse après elle? Je ne crois pas. (A droite. Très bien !)

Toutes ces considérations devraient disparaître et disparaîtraient, en effet, si l'honneur de la France était sérieusement engagé; cet intérêt doit dominer toujours et dominer de très haut tous les autres.

Mais nous avons bloqué toute une côte, nous avons forcé l'entrée d'un fleuve, nous avons pris une flotte; nous avons, ce me semble, vengé ainsi beaucoup d'offenses; et si le drapeau de la France se retire, il se retirera, en réalité, sain et sauf.

Messieurs, nous avons dépensé assez de millions pour ne plus nous exposer à de nouveaux mécomptes. Si vous décidez une expédition, décidez aussi qu'elle sera puissante, efficace; mais alors mesurez-en le prix, et voyez si, comme le disait l'illustre maréchal Soult, l'avantage que vous voulez conquérir n'est pas disproportionné avec l'effort qu'il vous coûtera. Maîtres de la république orientale, vous vous trouverez en face de Rosas, que votre présence fera plus que jamais le représentant de la nationalité américaine.

Si vous restez inactifs sur le territoire de Montevideo, Rosas inquiétera votre commerce par des prohibitions par des taxes, et, plus que jamais, nos intérêts commerciaux seront frappés de stérilité et de langueur sur les deux rives de la Plata. Si vous vous décidez à le poursuivre jusque sur son propre territoire, craignez l'exemple de l'Angleterre, qui, elle aussi, s'est emparée de Buenos Ayres, et qui, cependant, a été obligée de l'abandonner par cela seul qu'on a fait la solitude autour de son armée.

Enfin, craignez les embarras imprévus. Le gouvernement des Etats Unis n'intervient jamais dans les affaires de l'Europe; mais une longue occupation d'une portion du territoire américain éveillera sa susceptibilité. C'est une difficulté qui ne se fera pas attendre.

Messieurs, notre intérêt commercial n'exige pas de tels risques; il se développera à Montevideo, à Buenos Ayres, par ses propres forces, parce que vos produits sont dans les goûts, dans les habitudes de ces populations, et que leurs gouvernements n'ont pas d'intérêt sérieux à combattre ces goûts, ces habitudes.

Messieurs, il y a peu de jours la majorité de cette Assemblée a voté, et j'ai voté avec elle, le rétablissement d'un impôt dont la suppression était vivement demandée, nous avons cédé à d'impérieuses nécessités financières; d'autres charges seront peut-être encore demandées à ce pays, qui en supporte tant. Est-ce le moment d'aller dépenser ses millions à 3,000 lieues, alors qu'il n'y a pas d'intérêts réels, de motifs bien sérieux? Je ne crois pas que cela puisse être. (A droite. Très bien!) Ne vous mettez pas dans le cas de dire encore, en comparant la position que vous aurez, après des sacrifices considérables, avec celle que vous avez aujourd'hui: Nous ferions mieux, si nous avions à recommencer (Nombreuses marques d'adhésion à droite.)

M. le Président. — La parole est à M. Emmanuel Arago.

Plusieurs membres. M. Thiers a demandé la parole.

M. Emmanuel Arago. — Messieurs, ce n'est plus le moment de faire un long discours sur les affaires de la Plata, aussi n'ai-je de mon tour de parole que pour essayer, en quelques mots, de ramener le débat à ses véritables termes, permettez moi de le dire, à ses termes utiles.

Il s'agit pour nous de savoir, et de savoir d'une façon définitive, quelle différence existe, s'il en existe une, et elle apparaît, il me semble, à tout le monde, entre l'opinion de la commission et l'opinion du cabinet.

Vous avez entendu M. le rapporteur de la commission, dans le second travail dont il nous a donné lecture à la séance dernière, vous dire nettement que la commission adopte le projet d'une négociation armée, sérieusement armée qui sauvegardera à la fois notre parole nationale, l'honneur de la France et les intérêts de nos nationaux, intérêts engagés sur les rives de la Plata.

D'autre part, M. le ministre des affaires étrangères propose aussi à l'Assemblée une négociation armée; il parle aussi à l'Assemblée de la nécessité de défendre les intérêts de nos nationaux et de sauvegarder l'honneur de la France.

Voilà donc, messieurs, que la commission et le ministre, se servant des mêmes termes, disent, par leurs paroles, qu'ils veulent la même chose; et nous savons tous, cependant, qu'ils sont très divisés sur la grande question qui nous préoccupe aujourd'hui.

Expliquons nous enfin, et traitons clairement nos affaires de la Plata, de plus en plus obscures dans cette enceinte, de plus en plus embarrassées.

J'adresserai au ministre une question précise, à laquelle je lui demande une réponse catégorique, une réponse indispensable; et si je crois indispensable de poser cette question, c'est qu'il me semble que la pensée du ministre se trahissait hier dans des paroles que M. le ministre des affaires étrangères aurait bien voulu retenir au moment même où il les prononçait; c'est que M. le ministre des affaires étrangères, lorsqu'il parlait à l'Assemblée des intérêts de nos nationaux, nous parlait seulement de leur rapatriement: d'où je conclus logiquement que le ministre croira l'honneur de la France satisfait nos intérêts sauvegardés, quand il aura préservé les personnes des Français qui habitent la république orientale, et quand il aura mis à leur disposition nos navires, nos bâtiments, pour leur retour en France. Evidemment, Messieurs, cela ne serait pas suffisant, et l'honneur de la France serait singulièrement compromis si nous ne marchions pas vers une autre solution.

Le ministre nous a dit, répétons-le pour que son avenir dans les négociations soit enchaîné d'une manière irrévocable, le ministre nous a dit que le traité Le Prévost ne devait pas, ne pouvait pas être ratifié. Eh bien! je demande au cabinet, d'une façon bien nette, et je désire qu'il réponde d'une façon bien nette aussi, quelles modifications il veut voir apporter au traité Le Prévost.

Voix diverses — C'est impossible !

(La suite au prochain numéro)

Le *Moniteur* publie en tête de sa *Partie Officielle*, la proclamation suivante, qui a été également affichée dans Paris :

REPUBLIQUE FRANÇAISE.
Liberté, Egalité, Fraternité.
PROCLAMATION.
Aux Habitans de Paris.

Aux termes d'une circulaire du préfet de police, un certain nombre d'arbres de la Liberté ont été abattus, dans l'intérêt de la circulation publique. Les autres arbres de la Liberté ont été respectés et doivent rester debout; mais s'ils devaient une occasion de désordre, ils seraient immédiatement enlevés.

Le Gouvernement a confiance dans le bon sens et le patriotisme de la population parisienne.

Paris, le 5 février 1850.

Le ministre de l'intérieur,
Ferdinand BARROT.

Est-ce une reculade, est-ce une bravade? Que ce soit l'une ou l'autre, il y a, dans cette naïve semonce de magistrat, quelque chose en même temps de profondément triste et de bouffon.

(Journal du Havre.)

MONTEVIDEO.

25 AVRIL 1850.

Les nouvelles apportées de Buenos Ayres par le paquebot anglais n'ont rien révélé de certain sur les négociations qui se continuent à Palermo, mais la correspondance annonce le peu de confiance qu'on fonde généralement sur un arrangement. On nous écrit que Rosas n'a d'autre but que d'allonger les négociations, aussi se montre-t-il plein de bonnes dispositions, comme il lui est toujours arrivé de le faire au commencement de chaque mission; excepté avec M. Deffaudis — le seul de nos diplomates qui ne soit pas laissé berné par le dictateur: il est vrai que sa politique était nette, franche et prompte.

Nous savons au reste à quoi nous en tenir, sur les paroles de Rosas, puis que cette mission est la septième. Après tant de tentatives infructueuses et de leçons reçues, il faut avoir le caractère bien fait, il faut être manso pour trouver Rosas accommodant. Il est vrai que cette affaire dure depuis trop longtemps et que les engagements, les assassinats et les confiscations dont Rosas se sont rendus coupables sont déjà assez loins de nous pour perdre un peu de leur intérêt et de leur

qu'ils ont inspiré; à ce compte là, on pourrait dire que notre diplomatie est myope, puisqu'elle ne voit pas de loin et qu'il n'y a que les faits récents qui l'affectent—ou qu'il y a pour les affaires de politique étrangère, comme pour les crimes privés, une prescription qui assure l'impunité au bout d'un certain laps de temps.

Les brillantes réceptions, les bals, les réunions de jolies femmes, tout est en réquisition à Buenos Ayres pour distraire et gagner l'opinion des personnes qui composent la nouvelle mission. On ne manque pas de faire remarquer la délicatesse de ces prévenances et de ces attentions. On en conclut que ceux qui ont traité Rosas de *Barbare*, de *Brigand* ont menti, et que tout ce qu'on a raconté de ses cruautés n'est que pure invention, calomnie de quelques marchands effrayés, de trois ou quatre meneurs et des *Sauvages Unitaires*.

En effet, comment croire à la duplicité d'un homme qui parle avec tant de mesure, aux vues ambitieuses d'un gouverneur qui tous les ans n'aspire qu'au repos et ne demande qu'à rentrer dans la vie privée, à la cruauté d'un dictateur qui envoie à bord des navires de guerre aussitôt leur arrivée des embarcations pleines de légumes verts et de fruits mûrs, à la barbarie d'un chef chez qui l'on danse et où l'on fait l'amour?—C'est impossible, ce qu'on a dit et imprimé n'est que mensonge.

Il semblerait que pour justifier tout ce qui a été dit, et qui est la pure vérité, il faudrait que Rosas se couvrit de plumes de toutes les couleurs, qu'il se tatouât et qu'il mangât un enfant tout cru à son repas. Eh! non, certainement, *Rosas n'est point un barbare*, comme l'a dit M. Thiers le 5 janvier, à la tribune, mais se conduit comme un barbare.

Nous avons au reste l'espérance que les nouvelles instructions du ministère sont nettes et précises, qu'elles ne peuvent justifier de longues discussions et que les personnes qui composent la mission auront la conscience de se renseigner partout ailleurs que dans le cercle étroit de Rosas.

On ne dira pas cette fois—pas plus qu'on n'a pu le dire lors de la mission de l'année dernière—que les négociateurs se sont laissés égarer et entraîner par les meneurs de Montevideo, car ils n'ont vu personne ici et n'ont reçu aucune influence Montevideenne. Les attachés à la mission ne sont descendus qu'un instant à Montevideo.

Ils n'ont pas eu le temps d'observer ce qui se passe. Au reste on semble avoir pris des mesures pour isoler entièrement Montevideo dans la Plata—et c'est pourtant de son sort dont il s'agit—pour éviter toute liaison, tout contact. On nous traite enfin avec la même rigueur que des accusés ou des insoumis. Nous respirons un air pur, nous n'avons pas de chaîne au pied, nous ne recevons pas notre nourriture des mains d'un farouche guichetier—et cependant nous ressentons un certain malaise, une certaine gêne, une certaine crainte qui semblent indiquer vraiment que nous ne sommes pas libres et qu'une main de fer pèse sur nous.

Qu'y a-t-il donc dans l'air?

Si nous étions un *Nicolas*—nous le dirions volontiers, mais nous connaissons trop bien notre insuffisance pour oser livrer au public de ces petites causeries scandaleuses que la manière seule de les dire peut faire passer, et nous ne voudrions pas, d'ailleurs, réveiller de certaines susceptibilités aveugles et entêtées qui semblent rechercher avec avidité le moindre prétexte pour faire souffrir toute une population des conséquences ou des bavardages d'un seul homme. On peut être pendu pour un mot, disait un vieil émigré, et l'on ne se repent jamais de s'être tu.

Nous nous taisons donc, et nous inviterons nos lecteurs à faire comme nous—à prendre leur mal en patience. Trop de regards sont aujourd'hui dirigés sur nous, pour que la vérité tarde à être connue en France.

On parle beaucoup du prochain débarquement des troupes, sans que nous ayons pu apprendre autre chose—si non qu'une partie des logements est déjà arrêtée, et que le gouvernement a fait tout ce qui lui était humainement possible pour les procurer, mettant à la disposition de M. le lieutenant colonel tous ceux dont il peut disposer. Du reste, c'est de M. l'amiral que l'ordre de débarquer doit venir, et nous espérons qu'il ne tardera pas, car nos braves compatriotes doivent souffrir beaucoup d'un séjour à bord aussi prolongé.

Quoi qu'en disent les journaux de Buenos Ayres et du Cerrito, nous verrons descendre les compagnies de débarquement avec la plus vive satisfaction, nous n'avons pas plus peur d'eux qu'on n'a peur de ses frères, et ainsi que nous avons déjà dit, les *Blancs* et les *Fédéraux* ne jouiront pas (comme ils semblent s'y attendre) du barba-

re plaisir de voir des français se battre contre des français, sur la terre américaine.

Nous sentons bien, à notre cœur, que la France n'a pas envoyé ici des troupes françaises pour nous combattre, mais pour nous protéger; et nous l'en bénissons tous les jours, et c'est pour cette raison que nous souffrirons en silence, que nous supporterons avec calme les plus pénibles privations pendant plusieurs mois encore s'il le faut parce que après tout le succès n'est plus douteux, et que l'honneur de la France sera vengé comme l'avenir de notre commerce dans ce pays assuré.

LA PRESIDENCE LEGALE DU CERRITO,

JUGEE PAR M. THIERS ET LE MINISTÈRE.

M. THIERS.....

« Puis, jamais vous n'auriez voulu reconnaître Oribe comme président de la République de Montevideo, parce que c'était UNE ABOMINABLE DEFECTION à l'égard des gens de cette ville, compromis avec Oribe à cause de vous.—à votre occasion.—Eh bien, dans ce traité (le traité Le Prédour) vous stipulez qu'Oribe est président de la République de Montevideo—Ce qu'on n'avait jamais accordé, vous, vous le stipulez la rougeur au front, car vous n'osez pas l'écrire dans le traité français, vous l'écrivez dans le traité espagnol. (Très bien! très bien!)

M. BINEAU, ministre des travaux publics.—Seulement cela n'est pas vrai!—Est-ce que nous faisons cela?...

M. HAUTPOUL, ministre de la guerre.—Qui est-ce qui l'a répudié?.....

M. THIERS.—Messieurs, on vous parle de l'obscurité du traité. Ce dont nous avons à nous plaindre dans le traité, ce n'est pas de son obscurité, c'est bien plutôt de sa déplorable clarté. Oribe est qualifié, dans le traité, président de la République de Montevideo, ce qui ne s'était jamais vu. On ne fait jamais qu'un seul exemplaire d'un traité, on l'écrit bien en deux langues, mais on ne fait jamais qu'un seul texte. Eh bien, vous n'osez pas, dans votre langue, vous déshonorer au point de reconnaître Oribe comme président de cette République; mais dans l'exemplaire espagnol vous l'acceptez; et puis, ce qui prouve que les agents qui signaient ce traité avaient le sentiment de la déplorable chose qu'ils faisaient, c'est que c'est dans un article SECRET seulement qu'ils osent stipuler qu'Oribe pourra diriger les élections, c'est à dire se faire président!.....

« Eh bien, qu'il y ait quelqu'un qui ait le courage de soutenir ici le traité, je voudrais bien le voir. (On rit.)

M. BINEAU, ministre des travaux publics.—Vous savez que personne ne le soutient.

(Texte officiel du Moniteur.)

Nous donnerons dans notre prochain numéro la suite de l'écrit intitulé :

DON MANUEL ORIBE ET L'INDEPENDANCE ORIENTALE.

A Monsieur le Gérant du Patriote Français.

Monsieur le Gérant,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint quelques lignes, en réponse aux vers écrits par Monsieur L. F... dans votre numéro du 17. Soyez assez bon, je vous prie, pour leur donner une place dans vos colonnes, si toutefois elles méritent cet honneur.

Veillez agréer, Monsieur le Gérant, l'assurance parfaite de ma considération distinguée.

Un Sous officier du 3me de Marine.

Bord, ce 24 avril 1850.

ESPERANCE.

A M. L. F... AU NOM DE SES FRERES DE L'INFANTRIE DE MARINE.

Chante Barde, accorde ta lyre,
Que l'écho de ta voix qui donne le délire
Réjouisse mon âme.
Que ton chant harmonieux m'inspire,
Que sur mes lèvres passe le sourire,
De ta divine flamme.

Chante Barde, qu'un long cri d'allégresse,
Donne la joie à ton cœur et chasse la tristesse
Voici des jours meilleurs.
Que la sainte vertu que tu nomme Espérance,
Réjouisse ton âme, car des rives de France,
Accourent des vengeurs.

Oui, chante ami, ce sont des frères,
Ils viennent de bien loin partager tes misères,
Ou ta gloire.
Qu'au bruit de tes armes palisse l'étranger,
Que sous les drapeaux vienne se ranger,
La victoire.

Elle viendra ami, et la paix avec elle
Ouvrira tes salons où la foule se mêle;
Des chants d'amour, de douces sympathies,
De joyeuses fêtes depuis longtemps bannies;
Salueront son retour, et leurs riantes images
Effaceront de ton âme les sinistres présages.

Au milieu de tes fêtes, du parfum des danseuses
Que l'orchestre anime de ses voix harmonieuses
Aux sons palpitants.
Un long cri de bonheur s'élèvera de la foule,
Semblable au flot d'azur que la mer déroule
Sous l'aile des vents.

Au milieu de tes joies quand la blonde jeune fille,
Au sourire radieux, à l'œil noir qui brille,
Aux lèvres brunies,
Te diras de sa voix plus pure que celle des anges,
Frères, unissez-vous, que vos saintes phalanges
Soient bénies.

Prends courage frère, ces jours de désespoir
Qui couvrent de deuil les familles éplorées,
Fuiront à l'horizon comme ces flammes le soir
Qui sillonnent la nue de leurs teintes dorées.

Et toi jeune fille au regard amoureux,
Fleur courbée sous le poids du malheur;
Plisse tes blanches robes, tresse tes beaux cheveux,
Sur ton front va briller l'auréole du bonheur.
Qu'a x échos de ta voix, les accords de ta harpe
Mélangent la poésie de leurs sons mélodieux;
Que la fleur de l'hymen orne ta blanche écharpe
Que tes soupirs d'amour s'élèvent vers les cieux.

Un Sous officier du 3me Régiment d'infanterie de Marine.

Martin Aubriot,

RUE DES 33 N° 90.

On y trouvera en vente à des prix très modérés:—Lampes dites à modérateur, d'un nouveau système d'une parfaite clarté et des plus économiques,—Etais de mathématiques,—Boîtes de couleurs pour aquarelle,—Pistolets, Sabres et Fusils de toutes classes,—Equipages de chasse,—Niveaux d'eau,—Chandeliers en plaqué,—Cachets et articles de bureaux,—Coutellerie fine,—Tableterie, ainsi que beaucoup d'autres objets du meilleur gout.

Habillements

CONFECTIONNES.

CHEZ M. R. CAPMAS.

Rue 25 Mai, n° 163, à côté de la maison de M. Antonio Montero.

Assortimens variés en habits de drap noir fin; redingotes en drap noir et de couleurs; id. de drap merinos; id. de casimir pour etc; pale-tots, d'ete en merinos, casimir et autres etcffes; pantalons de casimir noir et de couleurs; id. de drap noir; beaux coupons de casimirs et de dernière mode, gilets de soie; id. de piqué; id. de satin; pantalons de nankin 3 piastres, gilets de nankin à 2 piastres; pantalons en coutil de couleur à 2 piastres; id. id. autres classes à 12 reaux.

Gants et Cravattes.

Gants de chevreau de couleur pour homme et pour dames; un riche assortiment de cravattes nouvelles et de parfumerie fine. En vente chez Martin, coiffeur, rue du 25 mai, n. 251, maison du consul italien.

AVIS.**CONSULAT GENERAL DE FRANCE A MONTEVIDEO.**

Le public est prevenu que le lundi 29 du courant il sera procedé au Consulat General de France, à l'adjudication de la Fourniture des Rations des vivres distribués aux Français necessiteux.

Les soumissions par lettres cachetées seront reques, ce même jour jusqu'à 4 heures du soir, dans le Bureau de la Chancellerie, pour être soumises à la Commission de Bienfaisance instituée sous la présidence de M. le Chargé d'Affaires de France.

Le cahier des charges de cette fourniture est tenu dès aujourd'hui, dans la Chancellerie, à la disposition des personnes qui désireraient le consulter

Montevideo, le 23 avril 1850.

Viande Fraiche,

A BON MARCHÉ.

A dater d'aujourd'hui 24, on trouvera de la viande très grasse à 80 reis la livre, à la nouvelle Boucherie, rue des 33, n° 78.

On demande

Une personne pour coudre et repasser dans un bonne maison.

S'adresser au bureau du "Patriote."

A louer, deux gran-

DES ET BELLES CHAMBRES au 1er étage d'une maison située rue del Rincon, N° 121, ayant une porte independante. On traitera à la même maison.

A vendre, trois ba-

RILS BEURRE DE BRETAGNE, de première qualité, rue del Rincon esquina de la Matriz, N° 121.

A vendre pour cau-

SE DE DEPART, l'Etablissement bien situé, de Cafe et Billard, place de la Constitution, N° 273 et 275.

A vendre pour cau-

SE DE DEPART, une petite maison avec un vaste terrain entouré de mur, située dehors du Marche. S'adresser au même Cafe.

Un cuisinier fran-

çais desire trouver un emploi soit dans un hotel, restaurant ou maison bourgeoise, il fournira de bons renseignements, s'adresser au bureau du Patriote.

A Louer

UN CAFE bien achandélé à un prix très modéré, pourvu que la personne qui se présentera donne de bonnes garanties.

S'adresser au bureau du PATRIOTE.

Charcuterie française

ET ORIENTALE.

Le sieur Hébert Célestin, propriétaire de la

Charcuterie située en face de l'hôpital français, a l'honneur de faire savoir aux amateurs de la bonne chère et du bon goût, que depuis le dimanche de Pâques, on trouve dans son établissement tous les articles ayant rapport à son état, et susceptibles de flatter les gastronomes les plus délicats.

On trouvera également, deux fois par semaine, le dimanche et le jeudi, des gras doubles à la Lyonnaise, des tripes à la mode de Caen, qu'on pourra manger dans l'établissement ou faire porter à domicile.

Le tout à des prix en rapport avec les circonstances.

Hôtel de la Marine

RUE VINGT CINC MAI, N° 81.

Cet établissement se recommande par la perfection de tout ce qu'on y sert journellement.

M. Guillot son directeur, qui a été cuisinier de plusieurs notabilités, s'empresse toujours de mériter la confiance des personnes qui voudront bien l'honorer de leurs patronage.

Il se charge aussi des commandes en ville et des dîners les plus distingués.

Dans la même maison, on loue des appartements commodes et très agréablement situés, on assure les personnes qui les loueront, de soins assidus.

Demande

Un jeune homme de dix huit ans, qui vient d'arriver de France, ayant une jolie écriture, et sachant très bien calculer, voudrait se placer dans une maison de commerce, ayant déjà travaillé en qualité de commis.

Il donnera de bons renseignements.

S'adresser au bureau du PATRIOTE.

Rapé Français de

BORDEAUX, venu par le dernier navire, à UN PATACON la livre.—Au Bureau de tabac de la Marine, près du Molle, où on trouvera également un grand assortiment de tabac américain à chiquer à des prix modérés.

Le soussigné pre-

VIENT la personne qui lui a donné à monter, une aigrette blanche, que si elle ne vient pas la chercher, il en disposera à son gré.

A. DEROSEAUX.

Les ouvrages suivants reliés ou brochés sont en vente à l'imprimerie du Patriote.

Les Pêches Capitales.—L'Orgueil.

Les Pêches Mignons.

Gingènes ou Lyon en 1793.

Les Mystères de l'Inquisition.

La Gorgone.

Le Juif-Errant.

Les Mystères de Paris.

Tous ces ouvrages se vendent au Rabais.

EN FEUILLETONS.

Le fils de l'Empereur.

Les Mystères de Sainte Helène.

Le Sansonnet.

A LOUER OU A VENDRE.

Une jolie maison fraîchement decorée, avec deux cours, jardin, citerne, lieux et mirador. S'adresser, rue de Colon, n. 164

Gratis.

1° Une belle pendule représentant l'Archevêque de Paris mort sur les barricades.

2° Une pendule, Jeanne d'Arc au siège d'Orléans.

3° Dito dito le soldat laboureur.

4° Dito dito Renaissance.

5° Une belle lampe modérateur.

Un de ces cinq articles sera donné au choix à tout souscripteur.

A un exemplaire de la Revolution de 1848, par Leonard Gallois, l'ouvrage se composera de 4 beaux volumes ou 36 livraisons, ornées chacune d'un superbe portrait en pied gravé sur acier.

ON SOUSCRIT :

Chez Edouard Maricot, rue du 25 Mai n° 169.

MM. les Souscripteurs sont prevenus que les vingt premières livraisons sont arrivées et que les échantillons de prime se trouvent à l'adresse ci-dessus, où ils pourront venir faire leur choix.

Montevideo, le 17 avril 1850.

E. MARICOT.

Supplément à l'Avis

MIS EN TETE DE LA SEMAINE.

Un des plus importants recueils périodiques de Paris, le journal la SEMAINE, qui vient de recevoir des améliorations considérables, publie en ce moment un ouvrage du plus haut intérêt, écrit par MME DE CARLOWITZ sous ce titre : LE DANUBE ET LES SLAVES. C'est une magnifique étude sur la géographie, les mœurs et les coutumes de ce pittoresque pays sur lequel de récents événements politiques ont attiré l'attention générale.

L'ouvrage de Mme de Carlowitz est appelé à un grand succès, et nous ne saurions le recommander avec trop d'éloge. Les lecteurs de cette œuvre remarquable ont d'ailleurs l'avantage de trouver dans la "Semaine" une foule d'autres travaux économiques, littéraires et scientifiques dus à la plume d'écrivains justement estimés, et qui font de ce recueil une véritable encyclopédie de la presse périodique.

ON S'ABONNE A PARIS :

Aux bureaux de la "Semaine," rue Sainte Anne, 51 bis.

Dans les Départemens.

Chez tous les Directeurs de Postes,

Chez les principaux libraires,

Et aux bureaux des messageries.

On demande.

Une maison spacieuse, ayant citerne et lieux, située dans une des rues voisines du môle principal.

S'adresser au bureau du "Patriote".

LA CONSTITUTION

DE LA

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Promulguée

Par l'Assemblée Nationale le 12 novembre 1848

Brochure in 32.

Se vend à l'imprimerie d PATRIOTE FRANÇAIS, rue Perez Castellanos n. 162.

Imprimerie du PATRIOTE FRANÇAIS, rue Perez Castellanos, n° 162.